

CONSEILLER RH DE PROXIMITÉ

Un nouvel acteur de terrain au service des personnels

Accompagner les personnels, développer et animer des réseaux locaux, anticiper et gérer des situations de crise... Le conseiller ressources humaines de proximité est l'interlocuteur privilégié de tous les agents.

ÉCOUTER CONSEILLER PRÉVENIR

- **Soutien aux personnels en difficulté** (atteinte à leur image ou intégrité, violence verbale et physique, harcèlement, etc.)
- **Appui RH** pour la gestion managériale :
 - des chefs d'établissement
 - des IEN de circonscription
 - des chefs de service
- **Prévention de situations conflictuelles**

AIDER AU DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

- **Accompagnement individualisé des personnels** dans leurs projets de mobilité, de formation et de carrière (coaching, bilans de compétence ou de formation, etc.)
- **Détection et suivi des potentiels**



En lien avec :

- les dispositifs d'aide et d'écoute existants (cellules d'écoute, médecins de prévention, etc.)
- le responsable hiérarchique

En relation avec
le conseiller
mobilité carrière

